VILLE DE COLMAR Direction Générale des Services

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de présents : 38

absent : 0 excusés : 11

Point 5 Rapport de présentation du Compte Administratif – exercice 2016.

Présents:

Sous la présidence de M. le Maire Gilbert MEYER, Melle, Mmes et MM. les Adjoints HEMEDINGER Yves, GANTER Claudine, JAEGY Matthieu, WEISS Jean-Jacques, UHLRICH-MALLET Odile, FRIEH René, DREYFUSS Jacques, CHARLUTEAU Christiane, BRUGGER Maurice, SISSLER Jean-Paul, DENEUVILLE Karen, HANAUER Serge, SIFFERT Cécile, HOUPIN Roseline, STRIEBIG-THEVENIN Cécile, Mmes et MM. les Conseillers municipaux BECHLER Jean-Pierre, BERSCHY Sébastien, CLOR Cédric, ERHARD Béatrice, GRUNENWALD Dominique, HILBERT Frédéric, HUTSCHKA Catherine, KLINKERT Brigitte, LATHOUD Marie, LEUZY Philippe, LOUIS Corinne, MEISTERMANN Christian, OUADI Pierre, PELLETIER Manurêva, REMOND Robert, RENIS Gérard, SANCHEZ Caroline, SCHOENENBERGER Catherine, VALENTIN Victorine, WAEHREN Guy, WOLFS-MURRISCH Céline et ZINCK Dominique.

Ont donné procuration :

Mme Margot DE CARVALHO qui donne procuration à M. JAEGY, M. Laurent DENZER-FIGUE qui donne procuration à M. CLOR, M. Mohammad HAMDAN qui donne procuration à M. HANAUER, M. Yavuz YILDIZ qui donne procuration à M. HEMEDINGER, Mme Stéphanie BARDOTTO qui donne procuration à Mme Ganter, Mme Dominique HOFF qui donne procuration à Mme LATHOUD, Mme Claudine ANGLARET-BRICKERT qui donne procuration à M. MEISTERMANN, M. Tristan DENECHAUD qui donne procuration à Mme KLINKERT, Mme Nejla BRANDALISE qui donne procuration à M. OUADI et M. Julien ERNST qui donne procuration à Mme VALENTIN.

Excusée:

Mme Saloua BENNAGHMOUCH.

Le budget principal ainsi que les trois budgets annexes ont été adoptés comme suit :

Budget principal: ADOPTE A L'UNANIMITE

Budget annexe Festival du Film Budget annexe Festival du Jazz Budget annexe Salon du Livre – Espace Malraux

ADOPTES A L'UNANIMITE

en l'absence de M. le Maire qui a quitté la salle et qui n'a pas pris part au vote

Secrétaire de séance : Mme Karen DENEUVILLE Transmission à la Préfecture : 30 juin 2017

COMPTE ADMINISTRATIF

Exercice 2016

Rapport de présentation Point n° 5















Table des matières

IN	TRODUCTION	5
Ľé	quilibre général	7
LE	BUDGET PRINCIPAL	9
I. L	A SECTION DE FONCTIONNEMENT	<u>9</u>
	A. Les recettes réelles de fonctionnement	10
	1. Chapitre 70 – produits des services, du domaine et ventes diverses	11
	2. Chapitre 73 – impôts et taxes	11
	3. Chapitre 74 – dotations, subventions et participations	13
	4. Chapitre 75 – autres produits de gestion courante	15
	5. Chapitre 76 – produits financiers	15
	6. Chapitre 77 – produits exceptionnels	15
	7. Chapitre 013 – atténuations de charges	15
	B. Les dépenses réelles de fonctionnement	16
	1. Chapitre 011 – charges à caractère général	17
	2. Chapitre 012 – charges de personnel	17
	3. Chapitre 014 – atténuations de produits	19
	4. Chapitre 65 – autres charges de gestion courante	19
	5. Chapitre 66 – charges financières	20
	6. Chapitre 67 – charges exceptionnelles	20
	C. Le résultat de fonctionnement et les épargnes	21
	1. De l'excédent de ressources à l'épargne brute	21
	2. De l'épargne brute à l'épargne nette	22
II. I	LA SECTION D'INVESTISSEMENT	24
	A. Les recettes réelles d'investissement	25
	1. Les recettes d'équipement	26
	2. Les opérations pour compte de tiers	28
	3. Les recettes financières	28
	4. Prélèvement sur la section de fonctionnement	28
	B. Les dépenses réelles d'investissement	29
	1. Les dépenses d'équipement	29
	2. Les opérations pour compte de tiers	33
	3. Les dépenses financières	33

III. EXCEDENT GLOBAL	34
IV. CONSOLIDATION PAR ACTIVITE	35
A. Fonctionnement	35
B. Investissement	35
C. Fonctionnement + Investissement	36
LE BUDGET ANNEXE DU FESTIVAL DU FILM	37
I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	37
A. Les recettes de fonctionnement	37
B. Les dépenses de fonctionnement	37
II. RESULTAT	37
LE BUDGET ANNEXE DU FESTIVAL DE JAZZ	38
I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	38
A. Les recettes de fonctionnement	38
B. Les dépenses de fonctionnement	38
II. RESULTAT	38
LE BUDGET ANNEXE SALON DU LIVRE – ESPACE MALRAUX	39
I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	39
A. Les recettes de fonctionnement	39
B. Les dépenses de fonctionnement	39
C. Le résultat de fonctionnement	39
II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT	40
A. Les recettes d'investissement	40
B. Les dépenses d'investissement	40
III. RESULTAT	40

INTRODUCTION

Le Compte Administratif constitue l'arrêté des comptes. Il constate la réalisation des recettes et des dépenses de l'exercice précédent.

Il se doit d'être en cohérence avec les comptes tenus parallèlement par le comptable public, en l'occurrence le trésorier public municipal de Colmar.

Le Compte Administratif 2016 se caractérise par :

- la poursuite de la baisse des dotations de l'Etat (-1,67 M€),
- la parfaite maîtrise des dépenses de fonctionnement
- une épargne brute qui progresse fortement malgré un contexte économique particulièrement difficile
- l'absence d'effet de ciseau entre recettes et dépenses
- le désendettement : l'encours de la dette globale diminue de 7,2 M€ en raison de l'absence de recours à l'emprunt.

Les mesures prises au cours des exercices précédents ont créé un contexte favorable qui permet à la Ville de Colmar d'engranger les résultats de ses efforts d'optimisation.

En effet, alors que de plus en plus de collectivités voient leur épargne brute se dégrader, la Ville de Colmar résiste mieux que les autres. Selon la note de conjoncture publiée en novembre 2016 par la Banque Postale, l'épargne brute des collectivités locales enregistrait un repli de 2,6 %. A contrario celle de la Ville de Colmar progresse de 18,1 % (5,4 % si l'on ne tient pas compte de la recette exceptionnelle de 2 051 835 € versée par Colmar Agglomération en 2016 au titre de l'attribution de compensation).

Pour autant, ayant déjà optimisé ses dépenses de fonctionnement, la Ville de Colmar aura moins de marges de manœuvre à l'avenir pour consentir des efforts supplémentaires, par comparaison avec les autres collectivités qui ont pas encore entamé ce travail.

Les principaux indicateurs financiers pour le Compte Administratif 2016 sont les suivants :

- les dépenses réelles de fonctionnement ont diminué de 1,6 % entre 2015 et 2016,
- l'épargne brute ou capacité d'autofinancement brute s'élève à 18 982 684,70 € en 2016 et s'améliore de 2 912 437,28 € par rapport à 2015, soit + 18,1 %, (voir ci-dessus)
- l'épargne nette ou capacité d'autofinancement nette s'élève à 11 814 044,40 € en 2016. Elle progresse de 2 616 419,99 € en 2016, soit + 28,5 %,
- l'excédent de clôture (tous budgets confondus) progresse de 33 % passant de 6 955 987,16 € à 9 247 641,84 €,
- l'encours de dette globale au 31/12 passe de 80 948 540 € à 73 779 899 € en 2016 et l'encours de dette nette (hors dette récupérable et Hôtel de Police) de 69 666 272 € à 63 778 518 €.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2016 CONSOLIDES RESULTATS DE CLOTURE

	REA	LISE	RESTES A REALISER	DECLUTATION.
LIBELLES	SECTION FONCTIONNEMENT	SECTION INVESTISSEMENT	SECTION INVESTISSEMENT	RESULTAT NET (RAR financés)
BUDGET PRINCIPAL				
Recettes (R)	98 335 419,87 €	34 912 506,31 €	2 877 000,00 €	
Dépenses (D)	89 884 023,21 €	38 458 103,08 €	4 291 000,00 €	
Résultat 2016 ((R)-(D))	8 451 396,66 €	-3 545 596,77 €	-1 414 000,00 €	
Report résultat antérieur 2015	6 887 256,49 €	-1 247 241,00€		
RESULTAT DE CLOTURE	15 338 653,15 €	-4 792 837,77 €	-1 414 000,00 €	9 131 815,38 €
BUDGET ANNEXE FESTIVAL DU FILM				
Recettes (R)	150 000,00€			
Dépenses (D)	115 700,00 €			
Résultat 2016 ((R)-(D))	34 300,00 €			
Report résultat antérieur 2015	13 500,00 €			
RESULTAT DE CLOTURE	47 800,00 €			47 800,00 €
BUDGET ANNEXE FESTIVAL DE JAZZ				
Recettes (R)	110 861,75€			
Dépenses (D)	115 221,75 €			
Résultat 2016 ((R)-(D))	-4 360,00 €			
Report résultat antérieur 2015	16 460,00€			
RESULTAT DE CLOTURE	12 100,00 €			12 100,00 €
BUDGET ANNEXE SALON DU LIVRE -				
ESPACE MALRAUX				
Recettes (R)	348 556,00€	170,79€		
Dépenses (D)	331 446,67 €	470.70.0		
Résultat 2016 ((R)-(D))	17 109,33 €	170,79€		
Report résultat antérieur 2015	38 770,67 €	-124,33€		
RESULTAT DE CLOTURE	55 880,00 €	46,46€		55 926,46 €
RESULTAT GLOBAL EXERCICE				
Résultats 2016 cumulés	8 498 445,99€	-3 545 425,98 €	-1 414 000,00 €	
Report résultats antérieurs cumulés 2015	6 955 987,16€	-1 247 365,33 €		
RESULTAT DE CLOTURE CUMULE	15 454 433,15 €	-4 792 791,31€	-1 414 000,00 €	
EXCEDENT DE CLOTURE	10 661 6	541,84 €	-1 414 000,00 €	9 247 641,84 €

L'équilibre général

Le Compte Administratif 2016 présente les résultats de l'exécution budgétaire de la Ville au titre de l'exercice 2016.

Il ressort du tableau synthétique ci-contre que l'excédent de clôture s'établit à 9 247 641,84 € contre 6 955 987,16 € en 2015, soit une progression de 32,95 %.

Cet excédent se décompose par budget comme suit :

budget principal: 9 131 815,38 €
 budget annexe Festival du Film: 47 800,00 €
 budget annexe Festival de Jazz: 12 100,00 €
 budget annexe Salon du Livre – Espace Malraux: 55 926,46 €

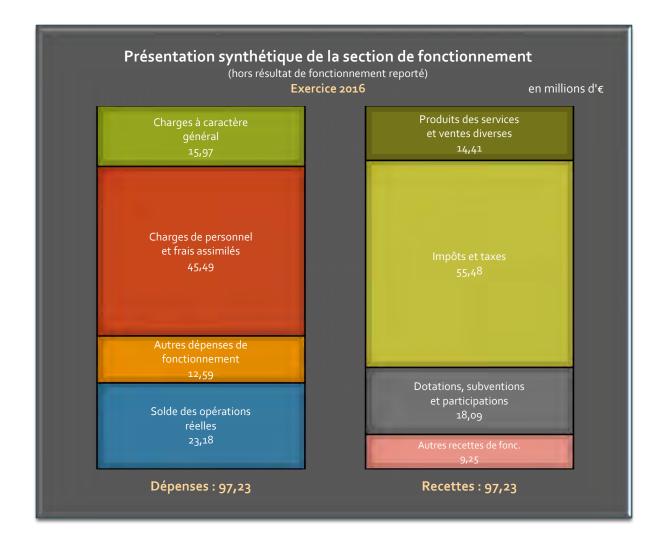
Le compte administratif 2016 reflète bien la gestion rigoureuse et maîtrisée de la Ville de Colmar, dont il convient de souligner la bonne santé financière dans un contexte économique et financier morose.

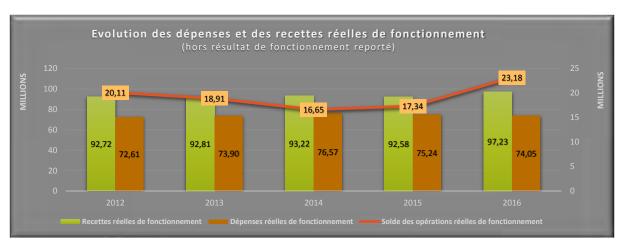
Le volume global des **dépenses réelles et d'ordre** pour le budget principal s'élève à 128 342 126,29 € dont :

fonctionnement: 89 884 023,21 € contre 88 686 558,31 € en 2015
 investissement: 38 458 103,08 € contre 61 062 022,52 € en 2015.

Les seules dépenses réelles représentent un montant de 110 251 596,35 € dont :

fonctionnement: 74 052 531,43 € contre 75 243 046,03 € en 2015 (-1,58 %)
 investissement: 36 199 064,92 € contre 47 832 392,89 € en 2015 (-24,32 %) (hors gestion active de la dette et résultat d'investissement reporté).





La présentation synthétique de la balance générale des comptes administratifs intègre les opérations d'ordre. Pour permettre une meilleure lisibilité et compréhension des résultats de l'exercice 2016, ces écritures ne sont volontairement pas évoquées dans les commentaires qui suivent.

LE BUDGET PRINCIPAL

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des dépenses et des recettes par chapitre budgétaire et leur évolution.

	FONCTIONNEMENT								
		Dépenses					Recettes		
Chap.	. Libellés	Réalisé N-1	Réalisé	Evol. %	Chap.	Libellés	Réalisé N-1	Réalisé	Evol. %
011	Charges à caractère général	16 150 889,02 €	15 974 195,18 €	-1,09%	70	Produits des services du domaine & ventes	11 459 358,75 €	14 409 162,72 €	25,74%
012	Charges de personnel et frais assimilés	45 911 861,43 €	45 489 287,68 €	-0,92%	73	Impôts et taxes	52 859 622,01 €	55 476 858,01 €	4,95%
014	Atténuations de produits	393 058,98 €	367 089,48 €	-6,61%	74	Dotations, subventions et participations	19 676 751,19 €	18 092 777,72 €	-8,05%
65	Autres charges de gestion courante	10 473 905,60 €	10 156 787,05 €	-3,03%	75	Autres produits de gestion courante	1 868 820,99 €	1 938 713,17 €	3,74%
66	Charges financières	1 861 017,46 €	1 627 557,13 €	-12,54%	76	Produits financiers	1 241 018,00 €	1 190 222,21 €	-4,09%
67	Charges exceptionnelles	452 313,54 €	437 614,91 €	-3,25%	77	Produits exceptionnels	2 256 974,76 €	4 970 166,42 €	120,21%
					013	dont cessions d'immob. Atténuations de charges	1 382 628,30 € 3 218 341,39 €	4 288 360,84 € 1 152 354,76 €	-64,19%
	Sous-total opérations réelles de l'exercice	75 243 046,03 €	74 052 531,43 €	-1,58%		Sous-total opérations réelles de l'exercice	92 580 887,09 €	97 230 255,01 €	5,02%
					002	Résultat reporté de fonctionnement	6 171 243,59 €	6 887 256,49 €	11,60%
Tota	al dépenses réelles	75 243 046,03 €	74 052 531,43 €	-1,58%	Tota	al recettes réelles	98 752 130,68 €	104 117 511,50 €	5,43%

La section de fonctionnement s'établit à 104 117 511,50 € en recettes et à 74 052 531,43 € en dépenses.

En ce qui concerne les recettes, on observe notamment :

- la progression des produits des services du domaine et ventes diverses liée principalement au changement d'imputation comptable pour le remboursement des frais de personnel mis à disposition (+ 2 224 879,36 €); cette recette était auparavant encaissée au chapitre atténuations de charges,
- une augmentation des impôts et taxes en lien avec la majoration exceptionnelle de l'attribution de compensation de 2 051 835 €,
- une croissance des produits exceptionnels en raison d'une augmentation des cessions d'immobilisations (+ 2 905 732,54 €), notamment de la cession des actions Vialis à Gaz de Barr,
- une diminution des dotations, subventions et participations qui s'explique à l'instar de l'année dernière par la ponction opérée par l'Etat sur la Dotation Globale de Fonctionnement. Cette diminution est de 1 515 957 €.

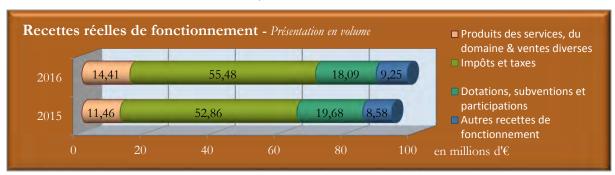
En dépenses, tous les postes sont en retrait par rapport à l'exercice précédent. Ceci démontre une nouvelle fois la bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement.

A. Les recettes réelles de fonctionnement

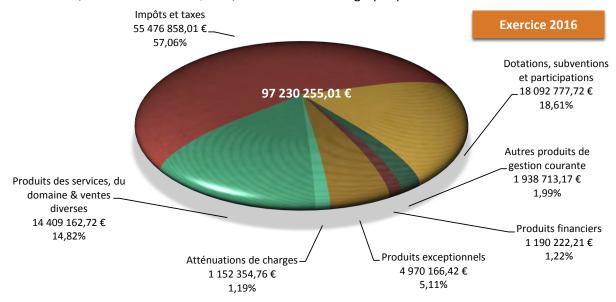
Hors résultat de fonctionnement reporté, elles sont en augmentation de 5,02 % pour s'établir à 97 230 255,01 € contre 92 580 887,09 € en 2015, essentiellement en raison de la revalorisation exceptionnelle de l'attribution de compensation versée par Colmar Agglomération (+ 2 051 835 €) et de la hausse des cessions d'immobilisations (+ 2 905 732,54 €). Elles se ventilent comme suit :

Chap.	Libellés	CA 2015	CA 2016	Ecarts en €	Ecarts en %
70	Produits des services, du domaine & ventes diverses	11 459 358,75 €	14 409 162,72 €	2 949 803,97 €	25,74%
73	Impôts et taxes	52 859 622,01€	55 476 858,01€	2 617 236,00 €	4,95%
74	Dotations, subventions et participations	19 676 751,19€	18 092 777,72 €	-1 583 973,47 €	-8,05%
75	Autres produits de gestion courante	1 868 820,99€	1 938 713,17 €	69 892,18 €	3,74%
76	Produits financiers	1 241 018,00 €	1 190 222,21 €	-50 795,79€	-4,09%
77	Produits exceptionnels	2 256 974,76 €	4 970 166,42 €	2 713 191,66 €	120,21%
013	Atténuations de charges	3 218 341,39€	1 152 354,76 €	-2 065 986,63 €	-64,19%
	Sous-total autres recettes de fonctionnement	8 585 155,14 €	9 251 456,56 €	666 301,42 €	7,76%
Total		92 580 887,09 €	97 230 255,01 €	4 649 367,92 €	5,02%

Les recettes en volume 2016/2015 sont reprises ci-dessous :



Au sein de ces recettes, on note le poids principal des recettes fiscales directes qui représentent plus de la moitié, soit exactement 57,06 %, comme l'atteste le graphique ci-dessous :



Aux recettes de l'exercice s'ajoute le résultat de fonctionnement reporté qui, malgré l'impact de la baisse des dotations de l'Etat, se maintient à un niveau élevé, à savoir 6 887 256,49 € en 2016, contre 6 171 243,59 € en 2015.

Les recettes de fonctionnement au titre de 2016 s'établissent ainsi à **104 117 511,50 €** (97 230 255,01 € + 6 887 256,49 €), contre 98 752 130,68 € en 2015.

1. Chapitre 70 – produits des services, du domaine et ventes diverses

Ils atteignent 14 409 162,72 € contre 11 459 358,75 € en 2015, en hausse de 2 949 803,97 € (+ 25,74 %). Cette augmentation découle principalement du changement d'imputation comptable évoqué précédemment (+ 2 224 879,36 €).

Le chapitre 70 intègre donc pour la première fois les remboursements de frais de personnel mis à disposition de structures extérieures. Par ailleurs, il comprend deux principaux postes, à savoir :

- les **redevances d'utilisation du domaine** qui s'établissent à **4766 906 ,30 €** et comprennent notamment les concessions et redevances funéraires (177 342 €), les droits de stationnement et de location de la voie publique (2 490 304,23 €), les redevances d'occupation du domaine public (143 813,52 €) et les autres redevances et recettes diverses, notamment les parkings publics (1 883 714,73 €) qui affichent une progression de 286 516,70 € (+ 17,94 %) entre 2015 et 2016 et corroborent ainsi le dynamisme commercial et touristique de Colmar;
- les prestations de services qui s'élèvent à 5 642 243,90 € se ventilent comme suit :
 - ✓ 1 004 560,67 € pour les services à caractère culturel (abonnement des bibliothèques, droits d'écolage du conservatoire et des arts plastiques, droits d'entrées des musées);
 - √ 893 934,25 € pour les services à caractère sportif et de loisirs (droits d'entrées des piscines);
 - √ 858 060,02 € dont 843 885,02 € pour les services à caractère social (frais de garde, crèches et haltes-garderies) et 14 175 € pour les services périscolaires;
 - √ 2 885 688,96 € pour les autres prestations de services, dont principalement
 2 322 320 € au titre de la redevance versée par VIALIS sur les réseaux
 en concession, 345 648,78 € de produits d'exploitation de l'Auberge de
 Jeunesse et 158 283,57 € refacturés à Colmar Agglomération au titre de
 la fourrière.

2. Chapitre 73 – impôts et taxes

Ils représentent une part significative dans les recettes réelles de fonctionnement (hors résultat reporté), à savoir 57,06 %.

Les produits perçus au titre des impôts et taxes atteignent **55 476 858,01 €** contre 52 859 622,01 € en 2015, en croissance de 4,95 %. Leur augmentation est consécutive principalement à la majoration exceptionnelle de l'attribution de compensation qui est passée de 15 268 764 € à **17 320 599 €** en 2016 et à l'évolution du produit de la taxe de séjour qui se monte à **693 463,31 €** en 2016 contre 479 346,59 € en 2015.

Les **impôts et taxes** sont constitués des éléments suivants :

les contributions directes et autres impôts locaux et assimilés (Taxe d'Habitation, Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties et Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties) qui atteignent 29 745 583 € contre 29 581 048 € en 2015, soit une hausse de 0,56 %.

- la fiscalité reversée dont :
 - ✓ l'Attribution de Compensation (A.C.)

Elle passe de 15 268 764 € en 2015 à 17 320 599 € en 2016. Cette augmentation de 13,44 % résulte de la restitution par Colmar Agglomération des sommes prélevées annuellement depuis 2010 pour alimenter le fonds de concours destiné à financer les travaux de la Rocade Ouest. Suite au report de ces travaux à une date indéfinie, Colmar Agglomération a décidé de ristourner à la Ville de Colmar les montants ponctionnés sur l'attribution de compensation ;

- ✓ la Dotation de Solidarité Communautaire (D.S.C)
 Elle s'élève à 3 171 328 € contre 2 946 865 € en 2015 (+ 7,62 %);
- le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (F.N.G.I.R.) reste stable à 255 648 €.

Il est rappelé que cette ressource est issue de la réforme de la fiscalité locale engendrée par la suppression de la taxe professionnelle.

Ce montant correspond à une partie du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle qui était versé avant la réforme par le Conseil Départemental du Haut-Rhin. Ce dernier n'intervient plus, à présent, que sur le volet financier à distribuer aux communes dites «défavorisées»;

- les **droits de place** passent de 621 688,47 € à 627 458,72 €, soit + 0,93 %. Cette évolution résulte principalement d'un regain des recettes au titre des foires et marchés ;
- la taxe sur les déchets stockés atteint 100 867,80 € en 2016, en recul de 13,53 % par rapport
 à 2015. Cette taxe, versée par le Syndicat Intercommunal de Traitement des Déchets de
 Colmar et Environs (SITDCE), est assise sur le tonnage des déchets réceptionnés dans l'usine
 d'incinération. La masse des déchets est en net recul, en lien avec le tri sélectif de plus en plus
 performant et la mise en œuvre de la collecte des bio-déchets;
- la taxe sur l'électricité est restée stable pour s'établir à 1 155 093,76 € contre 1 155 943,50 € en 2015. Son évolution est fonction de la consommation électrique sur le territoire de la Ville de Colmar;
- diverses autres ressources d'un montant global de 3 100 279,73 € dont principalement :
 - ✓ la taxe de séjour pour un montant de 693 463,31 € contre 479 346,59 € en 2015, ce qui montre la bonne dynamique touristique de Colmar. Ce montant inclut la taxe additionnelle départementale à hauteur de 61 321,32 €, qui est reversée au Conseil Départemental du Haut-Rhin;
 - ✓ la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) qui est en reflux de 2,82 % pour atteindre 756 286,88 € contre 778 208,57 € en 2015. Il est rappelé que l'un des principaux objectifs de la TLPE est de préserver la qualité du patrimoine architectural, urbain et paysager de notre ville ;
 - ✓ la taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière qui se monte à 1 621 736,54 € contre 1 614 920,01 € en 2015. Cette recette est tributaire de l'évolution du marché immobilier.

3. Chapitre 74 – dotations, subventions et participations

Ce chapitre s'établit à 18 092 777,72 € contre 19 676 751,19 € en 2015, en retrait de 8,05 %, et représente 18,61 % des recettes réelles de fonctionnement (hors résultat reporté). Cette diminution s'explique pour l'essentiel par la réduction opérée par l'Etat sur les concours financiers versés par l'Etat dans le cadre du redressement des comptes publics.

Le tableau ci-après retrace les différentes composantes :

Intitulés	CA 2015	CA 2016	Ecarts en €	Ecarts en %
Dotations de l'Etat	14 547 920,00€	13 081 300,00€	-1 466 620,00€	-10,08%
Compensations fiscales et péréquation	1 489 693,00€	1 325 189,00€	-164 504,00€	-11,04%
Autres dotations et participations	3 639 138,19€	3 686 288,72 €	47 150,53 €	1,30%
Total	19 676 751,19€	18 092 777,72 €	-1 583 973,47 €	-8,05%

• Dotations versées par l'Etat

Elles affichent une diminution de 10,08 % pour atteindre 13 081 300 € contre 14 547 920 € en 2015, et représentent environ 13,45 % des recettes réelles de fonctionnement. Le tableau ci-après présente les évolutions des différentes dotations.

Comptes	Intitulés	CA 2015	CA 2016	Ecarts en €	Ecarts en %
7411	Dotation forfaitaire	11 353 537,00€	9 669 859,00 €	-1 683 678,00€	-14,83%
74123	Dotation de solidarité urbaine	2 331 744,00 €	2 355 061,00 €	23 317,00 €	1,00%
74127	Dotation nationale de péréquation	722 018,00 €	866 422,00 €	144 404,00€	20,00%
746	Dotation générale de décentralisation	110 547,00 €	160 877,00 €	50 330,00 €	45,53%
7484	Dotation de recensement	14 984,00 €	13 991,00 €	-993,00€	-6,63%
7485	Dotation pour les titres sécurisés	15 090,00€	15 090,00 €	0,00€	0,00%
Total		14 547 920,00 €	13 081 300,00 €	-1 466 620,00 €	-10,08%

La **dotation forfaitaire** est en recul de **1 683 678 €**, du fait notamment de la contribution de la Ville de Colmar au redressement des finances publiques (1 666 690 €).

La **Dotation de Solidarité Urbaine (D.S.U.)** et la **Dotation Nationale de Péréquation (D.N.P.)** sont en croissance respectivement de 1 % et de 20 % en raison d'une majoration au niveau national de l'enveloppe dédiée à la péréquation, mais aussi des modalités de calcul de certains éléments intervenant dans le calcul des dotations.

La **Dotation Générale de Décentralisation¹** (**D.G.D**) augmente de 45,53 %. Cette recette inclut le solde de la dotation 2015, à savoir 25 165 €, versé en début d'année 2016. La Ville de Colmar est attributaire du seul concours des **Services Communaux d'Hygiène et de Santé (S.C.H.S.)** qui a vocation à compenser les dépenses des services municipaux d'hygiène et de santé liées aux missions de contrôle administratif et technique des règles d'hygiène.

La **dotation forfaitaire de recensement** est versée aux communes au titre de la prise en compte des charges liées aux enquêtes de recensement : recours à du personnel pour réaliser les enquêtes, mais

¹ Les **Dotations Générales de Décentralisation** sont des dotations qui ont été attribuées aux collectivités suite à la décentralisation, pour compenser les nouvelles compétences qui leur revenaient.

aussi pour les actions d'accompagnement de l'opération. Elle est calculée en fonction de la population et du nombre de logements. A ce titre, la Ville de Colmar a perçu une dotation forfaitaire de l'Etat de 13 991 € pour l'exercice 2016.

La **dotation pour les titres sécurisés** reste inchangée à **15 090** €. En effet, depuis 2011 l'Etat verse une dotation forfaitaire qui s'élève à 5 030 € par an et par station. La Ville est équipée de 3 stations d'enregistrement des demandes de passeports et de cartes nationales. Une 4^{ème} station devrait être très prochainement installée, du fait de l'accroissement de ce service rendu à la population.

2 Compensations fiscales et péréquation

Les compensations fiscales ont vocation à compenser les pertes de recettes subies par les collectivités locales du fait des exonérations et des dégrèvements décidés par le législateur.

Elles s'établissent à 1 325 189 € contre 1 489 693 € en 2015.

Cette baisse de 11,04 % découle essentiellement de la dotation pour compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation versée par l'Etat qui est en recul de 181 735 € (661 597 € contre 843 332 € en 2015). Cette dotation est incluse dans le périmètre des variables d'ajustement de l'enveloppe normée, qui doit permettre à l'Etat de mieux maîtriser la progression des dépenses publiques.

Autres dotations et participations

Elles sont en augmentation de 1,30 % passant de 3 639 138,19 € à 3 686 288,72 en 2016.

La participation la plus importante est celle concourant aux frais de fonctionnement des crèches et haltes-garderies, versée par la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) pour 2 039 020,43 € contre 1 959 376,69 € en 2015. Cette évolution est consécutive à une augmentation globale de la fréquentation pour les différentes structures.

Ensuite, par ordre d'importance, les participations reçues :

- par l'Etat (749 668,23 €) dont principalement :
 - ✓ au titre des emplois d'avenir (302 134,69 €);
 - ✓ pour les remboursements au titre des contrats uniques d'insertion et des contrats aidés (62 451,37 €), dont 32 592 € pour le Grand Pays de Colmar ;
 - ✓ pour le Conservatoire à Rayonnement Départemental (80 000 €);
 - ✓ pour la réforme des rythmes scolaires (268 700 €);
 - ✓ pour l'étude « Plan stratégique local » se rapportant au bilan des opérations menées dans le cadre du Plan de Rénovation Urbaine (PRU 1) et pour la pérennisation des investissements réalisés (23 624,50 €);
- par le **Département du Haut-Rhin (137 850 €)** dont principalement 120 000 € au titre de la participation pour le Conservatoire à Rayonnement Départemental ;
- par la **Région Grand Est** pour **87 000 €** à destination du Grand Pays de Colmar ;
- par divers concours dont le plus important est versé par la C.A.F. et concernent les centres socio-culturels (359 293,28 €).

4. Chapitre 75 – autres produits de gestion courante

Ce chapitre passe de 1 868 820,99 € en 2015 à 1 938 713,17 €, soit une augmentation de 3,74 %.

Il se décompose comme suit :

- les **revenus des immeubles** progressent de 3,34 % pour atteindre **1 259 335,21 €** par suite de la revalorisation annuelle des loyers existants et de la perception de nouveaux loyers tels que le Local Rapp ;
- les **produits divers de gestion courante** atteignent **63 397,49 €** contre 71 825,92 € en 2015. Le produit de la publicité insérée dans le Point Colmarien et l'Agenda est moindre par rapport à 2015 (**33 360,75 €** contre 40 143,05 € en 2015) ;
- les redevances pour 615 980,47 € contre 578 416,71 € en 2015, y compris celles versées par les fermiers et concessionnaires (dont notamment Colmar Expo S.A. pour 194 604,98 € (- 4,24 %) et la Société Colmarienne de Chauffage Urbain pour 330 529 € (+ 1,37 %). La progression des redevances pour concessions, brevets et licences de 18 816,82 € est en partie liée au recouvrement exceptionnel en 2016 d'une redevance d'occupation du domaine privé concernant l'exercice écoulé pour 10 052,84 €.

5. Chapitre 76 – produits financiers

Ils atteignent 1 190 222,21 € contre 1 241 018 € en 2015, en retrait de 4,09 %. Ce recul résulte pour l'essentiel de la part intérêts de la dette récupérable auprès de Colmar Agglomération, dont le montant diminue chaque année en exécution du tableau d'amortissement (226 918 € contre 278 162,41 € en 2015).

6. Chapitre 77 – produits exceptionnels

Il s'agit des produits indépendants des opérations de gestion courante qui ne sont pas appelés à se renouveler dans le temps.

Au total, ils s'élèvent à 4 970 166,42 € contre 2 256 974,76 € en 2015. Cette évolution s'explique par le produit des cessions d'immobilisations, dont le montant est passé de 1 382 628,30 € en 2015 à 4 288 360,84€. Cette progression est liée principalement à la cession en 2016 des actions Vialis à Gaz de Barr pour 4 M€.

7. Chapitre 013 – atténuations de charges

Ce chapitre regroupe des remboursements de tout ou partie d'une charge. Les atténuations de charges sont principalement identifiées par les comptes se terminant par un 9.

Elles atteignent **1 152 354,76 €** contre 3 218 341,39 € en 2015. Cette diminution provient du changement d'imputation comptable des remboursements de frais de personnel mis à disposition de structures extérieures qui sont retracés dorénavant au chapitre 70.

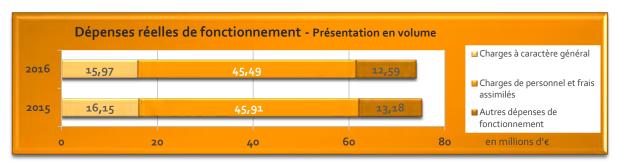
Ce chapitre retrace principalement la participation des agents de la Ville de Colmar pour les tickets restaurant (981 945 €).

B. Les dépenses réelles de fonctionnement

Elles s'établissent à **74 052 531,43 €** contre **75 243 046,03 €** en **2015**, en recul de **1,58 %**. Pour la deuxième année consécutive, les dépenses réelles de fonctionnement affichent une baisse pour s'établir à un niveau inférieur de **3,3 %** par rapport à **2014**. Les économies réalisées résultent des choix de gestion et des gains d'efficience.

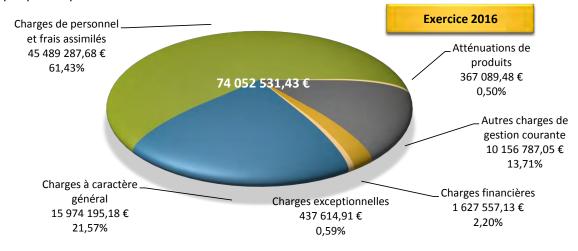
Chap.	Libellés	CA 2015	CA 2016	Ecart en €	Ecart en %
011	Charges à caractère général	16 150 889,02 €	15 974 195,18€	-176 693,84€	-1,09%
012	Charges de personnel et frais assimilés	45 911 861,43 €	45 489 287,68 €	-422 573,75 €	-0,92%
014	Atténuations de produits	393 058,98€	367 089,48 €	-25 969,50 €	-6,61%
65	Autres charges de gestion courante	10 473 905,60 €	10 156 787,05 €	-317 118,55 €	-3,03%
66	Charges financières	1 861 017,46 €	1 627 557,13 €	-233 460,33 €	-12,54%
67	Charges exceptionnelles	452 313,54 €	437 614,91€	-14 698,63 €	-3,25%
	Sous-total autres dépenses de fonctionnement	13 180 295,58 €	12 589 048,57 €	-591 247,01 €	-4,49%
Total		75 243 046,03 €	74 052 531,43 €	-1 190 514,60 €	-1,58%

Les dépenses en volume 2016 / 2015 sont retracées dans le graphique ci-dessous :



Au sein des dépenses, on note le poids principal des charges de personnel (61,43 %), ce qui est le constat commun pour les communes qui ont en charge les missions de service public de proximité génératrices de besoins en moyens humains.

La graphique ci-après l'atteste :



Par ailleurs, la comparaison des principaux postes de dépenses avec la moyenne observée au niveau national ramenée à l'habitant pour les communes de 50 000 à 100 000 habitants (source DGCL en 2015), permet de mettre en exergue la situation très favorable de la Ville de Colmar avec des montants nettement en dessous de la moyenne nationale :

		2016		
Libellés	Moyenne nationale	Ville de Colmar	Ecarts en %	Ville de Colmar
Charges à caractère général	272€	223€	-18,01%	230€
Charges de personnel et frais assimilés	814€	620€	-23,83%	655€
Contingents	35€	21€	-40,00%	21€
Charges financières	65€	27€	-58,46%	23€

1. Chapitre 011 – charges à caractère général

Elles s'établissent à **15 974 195,18 €** contre 16 150 889,02 € en **2015**, en retrait de 176 693,84 € (-1,09 %).

Ce chapitre regroupe l'ensemble des moyens nécessaires aux services pour l'accomplissement des différentes missions et services publics :

- les **achats et variations de stocks** qui sont en retrait de 0,36 % (6 609 572,47 € contre 6 633 548,43 € en 2015). Cette évolution découle essentiellement d'une baisse de 21 411,43 € de la consommation de chauffage en raison d'un hiver doux ;
- les services extérieurs qui sont en baisse de 2,38 % (4 856 504,92 € contre 4 975 110,84 € en 2015) et intègrent principalement les contrats de prestations de services, les frais d'entretien des bâtiments et des voies et réseaux, les primes d'assurance, les frais de location, la documentation générale et technique et les versements aux organismes de formation ;
- les autres services extérieurs sont en croissance de 2,82 % et atteignent 3 865 302,50 € contre 3 759 440,99 € en 2015. Cette augmentation découle pour l'essentiel de l'externalisation, en confiant à des entreprises spécialisées le nettoyage de certains locaux (+ 50 581,85 €) et des frais de gardiennage des locaux (+ 50 395,12 € dont 32 412,50 € pour le Musée Unterlinden);
- les **impôts et taxes** s'élèvent à **642 815,29** € contre 782 788,76 € en 2015, en diminution de 17,88 %. En 2015, ce poste incluait un rattrapage de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) due au titre des parkings pour les exercices 2011 à 2014.

2. Chapitre 012 – charges de personnel

Elles s'élèvent à **45 489 287,68 €** contre 45 911 861,43 € en 2015 (- 0,92 %).

La différence des charges de personnel entre 2016 et 2015 s'élève ainsi en volume absolu à - 422 573,75 €.

Ce repli reflète la volonté marquée de maîtriser l'évolution de la masse salariale au travers des actions suivantes :

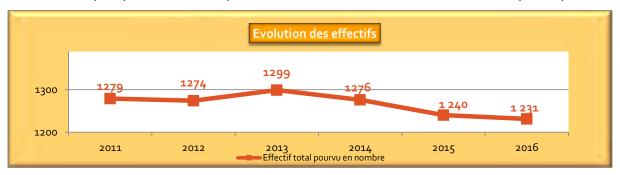
- le non-remplacement systématique des départs à la retraite,
- l'optimisation des remplacements de personnels avec des analyses au cas par cas,
- la lutte contre l'absentéisme,
- la mutualisation de certains postes avec Colmar Agglomération,

• une recherche permanente d'adéquation entre les missions de la Ville et les moyens humains qui doivent leur être dévolus.

Les dépenses de personnel se décomposent comme suit :

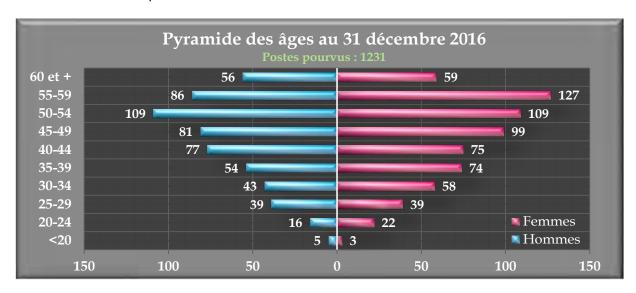
- les rémunérations, indemnités et charges sociales qui s'élèvent à 42 916 538,57 € contre 43 491 398,88 € en 2015 (-1,32 %);
- les avantages sociaux (tickets restaurants) qui passent de 2 015 640 € en 2015 à 1 969 530 € (-2,29 %), en raison de la baisse du nombre de bénéficiaires;
- les autres personnels extérieurs qui s'établissent à 603 219,11 € contre 404 822,55 € en 2015 (+ 49,01 %) en raison notamment de la refacturation des personnels mutualisés à Colmar Agglomération.

Le tableau ci-après présente sur une période de six années l'évolution des effectifs en postes pourvus.



Le graphique ci-après montre la pyramide des âges de l'ensemble du personnel avec une répartition des effectifs par sexe et âge (tranches quinquennales). Il ressort de cette pyramide que 44,35 % des effectifs ont 50 ans et plus au 31 décembre 2015, contre 43,39 % en 2015.

La moyenne d'âge du personnel est de 46 ans. La répartition hommes-femmes s'établit à 46 % pour les hommes et à 54 % pour les femmes.



3. Chapitre 014 – atténuations de produits

Les atténuations de produits regroupent les reversements de tout ou partie de produits et atteignent 367 089,48 € contre 393 058,98 € en 2015. Cette diminution de 25 969,50 € s'explique essentiellement par de moindres dégrèvements accordés par les services fiscaux au titre de la taxe d'habitation sur les logements vacants (-20 962 €).

Parmi les autres atténuations de produits, on peut citer :

- le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (185 930 €) qui a vocation à assurer une meilleure péréquation horizontale ;
- le reversement de 10 % de la taxe de séjour perçue par la Ville de Colmar à l'Office de Tourisme (43 141,19 €) et au Conseil Départemental (50 000 €) ;
- les frais de perception de la taxe sur la consommation finale d'électricité remboursée aux fournisseurs d'électricité (17 388,29 €).

4. Chapitre 65 – autres charges de gestion courante

Elles sont en reflux de 3,03 % pour atteindre 10 156 787,05 € contre 10 473 905,60 € en 2015.

Elles sont composées principalement des postes suivants :

 les subventions de fonctionnement qui se montent à 7 871 506,42 € contre 8 162 868 € en 2015, dont 2 034 900 € à destination du C.C.A.S. que l'on retrouve sous la rubrique interventions sociales et santé.

Ce reflux s'explique essentiellement par :

- o le versement en 2015 d'une subvention exceptionnelle de 100 000 € à destination du Musée Hansi ;
- o un report sur l'exercice 2017 du versement du 4ème trimestre de la subvention attribuée au Groupement d'Action Sociale 2016 à hauteur de 111 100 €, du fait d'un niveau de trésorerie élevé ;
- o la baisse des subventions versées dans le cadre des contrats d'objectifs aux clubs sportifs pour la saison 2016 / 2017, en lien avec la liquidation pour cause de problèmes financiers du club de football des Sports Réunis de Colmar et de la création d'une nouvelle entité dénommée Stadium Racing Colmar, qui évolue à présent en Excellence départementale (-82 534,68 €).

Le tableau ci-après présente la ventilation par fonction :

Fonctions	Libellés	CA 2015	CA 2016	Ecart en €	Ecarts en %
0	Services généraux des administrations publiques locales	560 559,50€	448 900,00 €	-111 659,50€	-19,92%
1	Sécurité et salubrité publiques	5 961,68 €	4 171,50 €	-1 790,18 €	-30,03%
2	Enseignement - formation	1 005 999,78 €	1 029 550,14 €	23 550,36€	2,34%
3	Culture	1 630 407,14 €	1 530 664,88 €	-99 742,26 €	-6,12%
4	Sport et jeunesse	1 399 239,16 €	1 317 796,17 €	-81 442,99€	-5,82%
5	Interventions sociales et santé	2 642 213,66 €	2 595 606,00 €	-46 607,66 €	-1,76%
6	Famille	840 629,49 €	872 963,69 €	32 334,20€	3,85%
8	Aménagements et services urbains, environnement	7 901,00 €	8 600,00 €	699,00€	8,85%
9	Action économique	69 956,59€	63 254,04 €	-6 702,55 €	-9,58%
	Total	8 162 868,00 €	7 871 506,42 €	-291 361,58€	-3,57%

 les contingents et participations obligatoires pour un montant de 1 475 516,96 € contre 1 463 760,64 € en 2015.

Parmi les postes de dépenses les plus importants, on peut citer :

✓ la contribution à l'Opéra National du Rhin	562 570,00 €
✓ la participation aux frais de fonctionnement d'écoles privées :	
■ Institut Saint-Jean	287 754,00 €
Institut Assomption	256 656,00 €
✓ la contribution à la Brigade Verte du Haut-Rhin	133 514,00 €
✓ la contribution financière à l'Orchestre Symphonique	70 200,00 €
✓ la contribution au Syndicat Mixte des Employeurs Forestiers	55 000,00 €
✓ le Syndicat des Affaires Culturelles et Scolaires d'Ingersheim	49 332,00 €

• les indemnités, frais de mission et de formation des élus pour 727 700,79 € contre 713 693,10 € en 2015.

5. Chapitre 66 – charges financières

Elles sont en diminution de 12,54 % pour atteindre 1 627 557,13 € contre 1 861 017,46 € en 2015. La Ville de Colmar n'ayant pas mobilisé d'emprunt en 2016, la gestion active de la dette menée au cours des dernières années et les taux d'intérêt qui sont restés à des niveaux historiquement bas ont contribué au repli des charges financières. Par ailleurs, le niveau élevé de trésorerie a permis de ne pas tirer sur la ligne de trésorerie durant toute l'année 2016, grâce à des recettes exceptionnelles telles que la cession des actions Vialis à Gaz de Barr.

6. Chapitre 67 – charges exceptionnelles

Elles se définissent comme des charges qui ne sont pas destinées à se renouveler dans le temps. Elles s'élèvent à 437 614,91 € contre 452 313,54 € en 2015 (-3,25 %). Cette diminution résulte essentiellement des titres annulés sur exercices antérieurs (-62 769,30 €).

Ce chapitre regroupe principalement les postes suivants :

- les **bourses et prix** pour un montant de 19 022,15 € contre 21 855 € en 2015 ;
- les **titres annulés** pour **21 238,76** € contre 84 008,06 € en 2015. Il s'agit principalement d'annulations ou de réduction de titres sur exercices antérieurs suite à des contestations ;
- les subventions exceptionnelles pour 376 800 € contre 338 700 € en 2015.

Elles regroupent principalement les subventions :

 d'équilibre versées par le budget principal aux budgets annexes qui se décomposent comme suit :

✓ budget annexe Festival du Film	90 000 €
✓ budget annexe Festival de Jazz	35 000 €
✓ budget annexe Salon du Livre – Espace Malraux	214 100 €

versées aux personnes de droit privé pour 37 700 € contre 31 200 € en 2015.

C. Le résultat de fonctionnement et les épargnes

L'équilibre de la section de fonctionnement se présente comme suit :

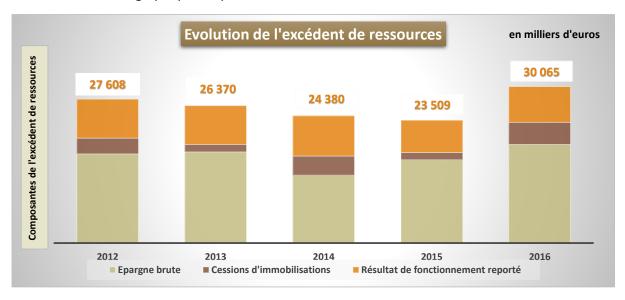
Opérations réelles	2015	2016	Ecarts en €	Ecarts en %
Recettes réelles de fonctionnement (1)	98 752 130,68	104 117 511,50	5 365 380,82	5,43%
Dépenses réelles de fonctionnement (2)	75 243 046,03	74 052 531,43	-1 190 514,60	-1,58%
Excédent de ressources (3) -(4)	23 509 084,65	30 064 980,07	6 555 895,42	27,89%

Sur l'excédent de ressources, il est nécessaire de prélever un montant de 14 726 326,92 € pour assurer le financement des dépenses de la section d'investissement en plus des recettes propres d'investissement, des subventions et des emprunts.

Avec ce prélèvement, le résultat 2016 se présente comme suit :

✓ excédent de ressources
 ✓ prélèvement section d'investissement
 soit un résultat de clôture de fonctionnement
 30 064 980,07 €
 14 726 326,92 €
 15 338 653,15 €

L'excédent de ressources est constitué de trois composantes : l'épargne brute (recettes réelles de fonctionnement (hors résultat de fonctionnement reporté et cessions d'immobilisations) + travaux en régie – dépenses réelles de fonctionnement), le produit des cessions d'immobilisations et le résultat de fonctionnement reporté comme le montre le graphique ci-après :



1. De l'excédent de ressources à l'épargne brute

Il convient d'ajouter à l'excédent de ressources le produit des travaux en régie, qui correspondent à des immobilisations que la Ville de Colmar a créées pour elle-même, et de défalquer le produit des cessions d'immobilisations ainsi que le résultat de fonctionnement reporté pour déterminer l'épargne brute.

Séance du Conseil Municipal du 26 juin 2017

Opérations réelles	2015	2016	Ecarts en €	Ecarts en %
Excédent de ressources (1)	23 509 084,65	30 064 980,07	6 555 895,42	27,89%
- résultat de fonctionnement reporté (2)	6 171 243,59	6 887 256,49	716 012,90	11,60%
Solde des opérations réelles (3) = (1) + (2)	17 337 841,06	23 177 723,58	5 839 882,52	33,68%
+ Travaux en régie (4)	115 034,66	93 321,96	-21 712,70	-18,87%
- produit des cessions d'immobilisations (5)	1 382 628,30	4 288 360,84	2 905 732,54	210,16%
Epargne brute (3) + (4) - (5)	16 070 247,42	18 982 684,70	2 912 437,28	18,12%

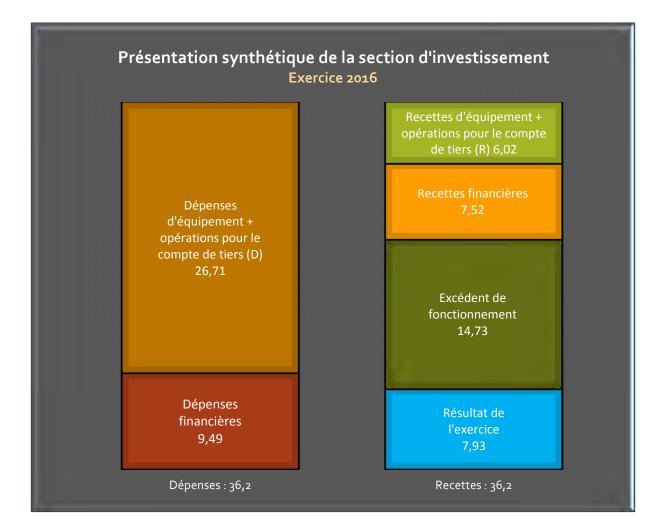
On relève que l'épargne brute s'est fortement appréciée en 2016 pour s'établir à 18 982 684,70 € contre 16 070 247,42 € en 2015, soit une hausse de 18,12 %.

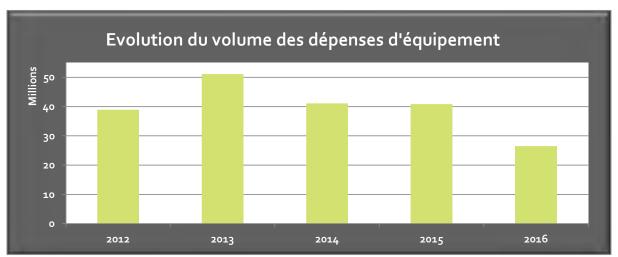
Cette progression résulte principalement de revalorisation de l'attribution de compensation pour 2 051 835 €, en raison de la restitution par Colmar Agglomération des montants prélevés annuellement depuis 2010 pour alimenter le fonds de concours destiné à financer les travaux de la Rocade Ouest, suite au transfert de la compétence des fonds de concours à Colmar Agglomération (cf chapitre 73).

2. De l'épargne brute à l'épargne nette

L'épargne nette correspond à l'épargne brute après déduction des remboursements de dette.

Opérations réelles	2015	2016	Ecarts en €	Ecarts en %
Epargne brute	16 070 247,42	18 982 684,70	2 912 437,28	18,12%
Remboursement en capital des emprunts	6 872 623,01	7 168 640,30	296 017,29	4,31%
Epargne nette	9 197 624,41	11 814 044,40	2 616 419,99	28,45%





II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Hors opérations liées à la gestion active de la dette qui s'équilibrent en dépenses et en recettes, excédents de fonctionnement capitalisés et résultat d'investissement reporté, la section d'investissement se ventile comme suit :

	INVESTISSEMENT								
	Dé	penses			Recettes				
Chap.	Libellés	C.A. 2015	C.A. 2016	Evol. %	Chap.	Libellés	C.A. 2015	C.A. 2016	Evol. %
20	Immobilisations incorporelles	1 039 733,65 €	846 886,21 €	-18,55%	13	Subventions d'investissement	7 110 693,34 €	5 768 122,19 €	-18,88%
204	Subventions d'équipement	2 462 922,11 €	1 122 067,00 €	-54,44%	16	Emprunts et dettes assimilées dont emprunts	17 617 500,00 € 17 617 500,00 €	0,00 €	-100,00%
21	Immobilisations corporelles	18 068 931,00 €	14 171 160,11 €	-21,57%	204	Subventions d'équipement	0,00€	100,00€	
	Opérations d'équipement	19 288 274,89 €	10 377 387,95 €	-46,20%	20	Immobilisations incorporelles	10 731,29 €	0,00€	-100,00%
					21	Immobilisations corporelles	66 198,85 €	60 673,42 €	-8,35%
					23	Immobilisations en cours	3 170 857,79 €	0,00€	-100,00%
Total	des dépenses d'équipement	40 859 861,65 €	26 517 501,27 €	-35,10%	Total	des recettes d'équipement	27 975 981,27 €	5 828 895,61 €	-79,16%
45	Opérations pour compte de tiers	25 890,14 €	195 797,15 €	656,26%	45	Opérations pour compte de tiers	346 118,28 €	186 635,15 €	-46,08%
10	Dotations ,fonds divers et	0,00€	1 628 144,00 €		10	Dotations ,fonds divers et	9 599 428,68 €	6 324 883,39 €	-34,11%
13	Subventions d'investissement	22 133,28 €	99 599,76 €	350,00%	165	Dépôts et cautionnement reçus	3 059,52 €	917,75€	-70,00%
16	Emprunts et dettes assimilées	6 890 303,74 €	7 184 471,72 €	4,27%	27	Autres immobilisations financières	1 172 976,98 €	1 198 568,33 €	2,18%
26	dont emprunts Participations et créances rattachées à des	6 872 623,01 € 0,00 €	7 168 640,30 € 500 000,00 €	4,31%		- manderes			
27	Autres immobilisations financières	34 204,08 €	73 551,02 €	115,04%					
Total d	es dépenses financières	6 946 641,10 €	9 485 766,50 €	36,55%	Total d	es recettes financières	10 775 465,18 €	7 524 369,47 €	-30,17%
Sous-	total des dépenses réelles	47 832 392,89 €	36 199 064,92 €	-24,32%	Sous-	total recettes réelles	39 097 564,73 €	13 539 900,23 €	-65,37%
						Excédent de fonctionnement	12 234 587,16 €	14 726 326,92 €	20,37%
тота	LL DES DEPENSES	47 832 392,89 €	36 199 064,92 €	-24,32%	тота	L DES RECETTES	51 332 151,89 €	28 266 227,15 €	-44,93%

Le total de l'investissement en dépenses atteint 36 199 064,92 € contre 47 832 392,89 € en 2015.

Les graphiques ci-contre ont pour objet de présenter de manière synthétique :

- les grands volumes financiers de la section d'investissement ;
- l'évolution des dépenses d'équipement de 2012 à 2016.

Dans ce dernier graphique, on relève une très forte dynamique des dépenses d'équipement de 2012 à 2015 avec un recul en 2016 du fait que de nombreux projets se trouvaient dans leur phase de lancement, retracée comme suit :

- 38 913 211,41 € en 2012
- 51 101 024,25 € en 2013
- 41 093 099,69 € en 2014
- 40 859 861,65 € en 2015
- 26 517 501,27 € en 2016.

Pour la période concernée, la moyenne annuelle s'établit à 39 696 939,65 €.

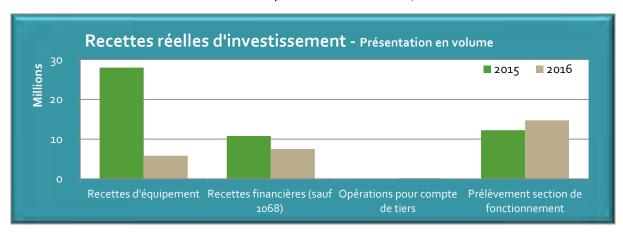
A. Les recettes réelles d'investissement

Le tableau ci-après résume l'exécution :

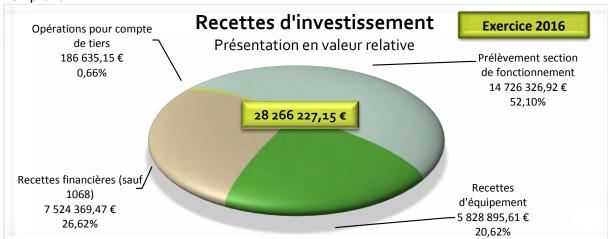
Intitulés	CA 2015	CA 2016	Ecarts en €	Ecarts en %
Recettes d'équipement	27 975 981,27€	5 828 895,61€	-22 147 085,66€	-79,16%
Opérations pour compte de tiers	346 118,28€	186 635,15€	-159 483,13€	-46,08%
Recettes financières (sauf 1068)	10 775 465,18€	7 524 369,47 €	-3 251 095,71 €	-30,17%
Sous-total des recettes d'investissement	39 097 564,73 €	13 539 900,23 €	-25 557 664,50€	-65,37%
Prélèvement section de fonctionnement	12 234 587,16€	14 726 326,92 €	2 491 739,76€	20,37%
Total	51 332 151,89€	28 266 227,15 €	-23 065 924,74€	-44,93%

Hors excédents de fonctionnement capitalisés et opérations liées à la gestion active de la dette qui sont neutralisés par un montant identique en dépenses, les recettes d'investissement s'élèvent à 13 539 900,23 € contre 39 097 564,73 € en 2015.

Les recettes réelles d'investissement sont reprises en volume 2016 / 2015 ci-dessous :



Au sein des recettes, on relève une baisse des recettes d'équipement dont le poids ne représente plus que 20,62 % contre 54,50 % en 2015, comme le montre le graphique ci-après. Ceci est en lien étroit avec le programme d'investissement mené en 2016 qui n'a par ailleurs pas nécessité de recourir à l'emprunt.



Les recettes se décomposent comme suit :

1. Les recettes d'équipement

Comptes	Intitulés	CA 2015	CA 2016	Ecarts en €	Ecarts en %
13	Subventions d'investissement	7 110 693,34 €	5 768 122,19€	-1 342 571,15 €	-18,88%
16	Emprunts et dettes assimilées (*)	17 617 500,00 €	0,00€	-17 617 500,00 €	-100,00%
20	Immobilisations incorporelles	10 731,29€	0,00€	-10 731,29€	-100,00%
204	Subventions d'équipement	0,00€	100,00€	100,00€	
21	Immobilisations corporelles	66 198,85 €	60 673,42€	-5 525,43 €	-8,35%
23	Immobilisations en cours	3 170 857,79€	0,00€	-3 170 857,79€	-100,00%
Total		27 975 981,27 €	5 828 895,61€	-22 147 085,66 €	-79,16%

^(*) hors opérations de gestion active de la dette

• Les subventions d'investissement regroupent

> les subventions versées par :

•	le Conseil	Départementa	I du Haut-Rhin po	our 1 371 203,53 € :
	,			

✓	Extension du Musée Unterlinden	900 000,00 €
✓	Travaux avenue de l'Europe	300 000,00 €
\checkmark	Sécurisation du passage piétons carrefour Strasbourg/Belges	44 188,53 €
\checkmark	Travaux d'amélioration dans les écoles maternelles et primaires	40 416,00 €
✓	Aménagement espaces extérieurs - Musée Unterlinden	33 913,00 €
\checkmark	Travaux d'aménagement au Parc des Expositions	30 352,00 €
✓	Construction du site de restauration scolaire « Les P'tits Loups »	22 334,00 €

• l'**Etat** pour **1 345 154,42** € dont principalement :

✓	Extension du Musée Unterlinden	882 923,02 €
✓	Travaux avenue de l'Europe	174 903,61 €
\checkmark	Acquisition de matériel, aménagement et adaptation des	
	postes de travail pour les agents en situation de handicap	108 442,74 €
\checkmark	Réhabilitation secteur Amsterdam	45 908,22 €
\checkmark	Requalification secteur Luxembourg	44 880,00 €
\checkmark	Rénovation des fenêtres Ecole Wickram	42 037,10 €
\checkmark	Bibliothèque Dominicains pour la rétroconversion de documents	13 474,00 €

• la **Région Grand Est** pour **1 206 479,97 €** dont principalement :

✓	Construction Parking Gare/Bleyle	750 000,00 €
✓	Travaux pour économies d'énergie	144 240,00 €
✓	Travaux avenue de l'Europe	75 000,00 €
✓	Travaux d'aménagement au Parc des Expositions	73 746,72 €
✓	Réhabilitation secteur Amsterdam	68 393,75 €
✓	Travaux au titre des normes d'accessibilité	28 922,50 €
✓	Travaux Gymnase Camille Sée	21 257,50 €

• les autres organismes pour 508 274,74 € dont principalement :

✓ Travaux à la Crèche Scheppler
 ✓ Aménagement Tronçon Est de la Rocade Verte
 ✓ Extension du Musée Unterlinden
 310 932,99 €
 95 289,36 €
 51 406,46 €

Colmar Agglomération pour 41 957,05 € dont principalement :

✓ Participation pour l'utilisation de l'infrastructure informatique 30 379,24 €

les **amendes de police** pour **1 217 586 €** (1 146 159 € en 2015).

Il est rappelé que le produit des amendes de police relatives à la circulation routière est réparti par le Comité des Finances Locales entre les communes et groupements de communes compétents, pour financer des opérations destinées à améliorer les transports en commun et la circulation routière, en matière notamment de sécurité.

Il est déterminé sur la base des contraventions dressées par les différents services de police (gendarmerie, police nationale et police municipale) pour l'exercice N-1 qui se montent à 53 752 pour 2015 (elles étaient de 52 676 en 2014), auxquelles a été appliquée une valeur de point de 22,65 € contre 21,76 € en 2014 ;

les participations pour non-réalisation d'aires de stationnement.

Le redevable est le constructeur qui n'est pas en mesure de respecter les normes de stationnement imposées par les règles d'urbanisme.

Le produit s'établit **77 466,48 €** contre 99 599,76 € en 2015.

Cette recette est amenée à disparaître puisque, depuis le 1^{er} janvier 2015, la participation pour non-réalisation d'aires de stationnement est remplacée par la taxe d'aménagement.

2 Les emprunts et dettes assimilées se décomposent comme suit :

Comptes	Intitulés	CA 2015	CA 2016	Ecarts en €	Ecarts en %
1641 + 16441	Emprunts	17 617 500,00 €	0,00€	-17 617 500,00 €	-100,00%
Total		17 617 500,00 €	0,00€	-17 617 500,00 €	-100,00%

Contrairement à l'exercice précédent, le recours à l'emprunt n'a pas été nécessaire en 2016. Seul un emprunt de 1 064 692 € à taux zéro a été contractualisé en novembre 2016 auprès de la Caisse des Dépôts pour de la rénovation thermique dans 3 gymnases ; ce prêt sera mobilisé courant 2017.

⑤ Les lignes **immobilisations et subventions d'équipement** ont comptabilisé pour 2016 le produit issu de remboursements au titre de l'exercice antérieur pour **60 773,42 €**, avec notamment une régularisation de prorata de TVA pour le parking Lacarre (56 612,11 €).

En 2015, figurait sur ce poste une régularisation de TVA pour la salle de spectacles Europe pour 3 152 865,93 €.

2. Les opérations pour compte de tiers

Comptes	Intitulés	CA 2016
454220131	Mise en sécurité de l'immeuble sis 9 place des 6 Montagnes Noires	4 343,45 €
454220161	Mise en sécurité de l'immeuble 10 rue des Tanneurs	990,00€
454220163	Mise en sécurité de l'immeuble 4 rue du Triangle	1 200,00 €
458220161	Rue Michelet : Travaux eaux pluviales pour le compte de Colmar Agglomération	180 101,70 €
Total		186 635,15 €

Les **opérations pour compte de tiers** enregistrent principalement les participations de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (105 420 €) et de Colmar Agglomération (74 681,70 €) pour les travaux d'eaux pluviales rue Michelet.

3. Les recettes financières

Comptes	Intitulés	CA 2015	CA 2016	Ecarts en €	Ecarts en %
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	9 599 428,68 €	6 324 883,39 €	-3 274 545,29 €	-34,11%
165	Dépôts et cautionnement reçus	3 059,52 €	917,75€	-2 141,77 €	-70,00%
27	Autres immobilisations financières	1 172 976,98€	1 198 568,33 €	25 591,35 €	2,18%
Total		10 775 465,18€	7 524 369,47 €	-3 251 095,71 €	-30,17%

Les dotations, fonds divers et réserves d'un montant de 6 324 883,39 € comprennent :

- le remboursement du F.C.T.V.A. (Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée) pour 5 316 113,92 € contre 5 834 906,76 € en 2015. Il est rappelé qu'il porte sur les dépenses d'équipement réalisées au cours de l'exercice 2015 ;
- la taxe d'aménagement atteint 1 008 769,47 € contre 522 468,92 € en 2015. En 2015, plusieurs facteurs tels que le retard pris par les services de l'Etat pour établir et liquider la taxe d'aménagement et des annulations suite à des abandons de projets expliquaient la baisse de la taxe d'aménagement.

Les **dépôts et cautionnements reçus** enregistrent le montant des cautions encaissé par la Ville pour les locations immobilières pour 917,75 €.

Les **autres immobilisations financières** se montent à **1 198 568,33 €** et comprennent principalement :

• les remboursements d'emprunts par Colmar Agglomération liés aux compétences transférées

1 190 017,31 €

• le recouvrement d'avances en garantie pour le Domaine Viticole

8 551,02 €

4. Prélèvement sur la section de fonctionnement

Comme indiqué précédemment, il s'agit d'une partie du disponible de la section de fonctionnement qui sert à alimenter les fonds propres de la section d'investissement pour un montant de 14 726 326,92 € contre 12 234 587,16 € en 2015.

B. Les dépenses réelles d'investissement

Sans prise en compte du déficit d'investissement reporté (1 247 241 €), les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 36 199 064,92 € contre 47 832 392,89 € en 2015.

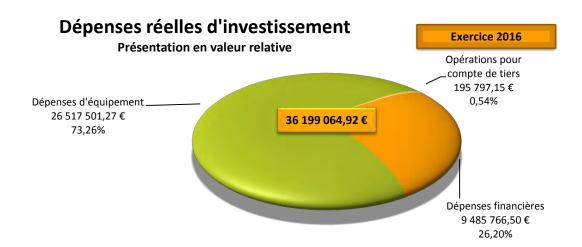
Elles se ventilent comme suit:

Intitulés	CA 2015	CA 2016	Ecarts en €	Ecarts en %
Dépenses d'équipement	40 859 861,65 €	26 517 501,27 €	-14 342 360,38 €	-35,10%
Opérations pour compte de tiers	25 890,14 €	195 797,15 €	169 907,01 €	656,26%
Dépenses financières	6 946 641,10 €	9 485 766,50 €	2 539 125,40 €	36,55%
Total	47 832 392,89 €	36 199 064,92 €	-11 633 327,97 €	-24,32%

Les dépenses réelles d'investissement sont reprises en volume 2016/2015 ci-dessous :



On observe le poids principal des dépenses d'équipement qui représentent 73,26 %, comme l'indique le graphique ci-après :



1. Les dépenses d'équipement

Elles atteignent **26 517 501,27 €** contre 40 859 861,65 € en 2015, soit – 35,10 %. Cette contraction s'explique par le fait que de nombreux projets ont été en en phase de préparation technico-administrative pendant une bonne partie de l'année 2016, comme cela avait été indiqué lors du vote du budget primitif 2016, et seront concrétisés au cours de l'exercice 2017.

Elles se ventilent de la manière suivante :

Comptes	Intitulés	CA 2016
20	Immobilisations incorporelles	846 886,21 €
204	Subventions d'équipement	1 122 067,00 €
21	Immobilisations corporelles	14 171 160,11 €
	Opérations individualisées	10 377 387,95 €
Total		26 517 501,27 €

Par rapport aux crédits ouverts de l'exercice, soit 31 354 000 €, le taux de réalisation s'établit à 84,57 % contre 89,95 % en 2015. Ce taux reste d'un niveau très élevé.

Les immobilisations incorporelles

Elles sont composées de :

- frais d'études pour 208 113,79 € qui ont été menées principalement pour le diagnostic des ouvrages d'art (52 142,04 €), pour l'accueil des archives au bâtiment 33 rue des jardins (23 160 €), pour l'aménagement de la voirie communale (23 006,75 €), pour l'aménagement complémentaire au Colmar Stadium (18 448,72 €), pour les travaux d'économie d'énergie (13 944 €), etc;
- frais d'insertion qui enregistrent essentiellement les frais de publication et d'insertion des appels d'offres, engagés de manière obligatoire dans le cadre de la passation des marchés publics (29 426,33 €);
- concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires qui s'élèvent à 609 346,09 € et intègrent principalement les dépenses relatives aux licences d'exploitation des logiciels et progiciels utilisés par les services de la Ville (352 918,90 €), ainsi qu'à l'extension et à l'enrichissement du site internet, la création d'outils numériques, d'applications pour les téléphones mobiles et les réseaux sociaux (216 478,95 €).

2 Les subventions d'équipement versées

Le tableau ci-après présente la ventilation des subventions d'équipement par catégorie de bénéficiaires :

Comptes	Intitulés	CA 2016
20414	Communes	2 000,00 €
20418	Autres organismes publics	526 884,00 €
2042	Subventions d'équipement aux personnes de droit privé	593 183,00 €
Total		1 122 067,00 €

La ligne **communes** se rapporte à la participation financière de la Ville versée à la Ville de Ouistreham Riva-Bella pour l'aménagement d'une promenade de la paix.

La ligne **autres organismes publics** s'élève à 526 884 € et concerne les participations versées par la Ville de Colmar à Pôle Habitat Centre Alsace pour des opérations de rénovation urbaine.

La ligne **subventions d'équipement aux personnes de droit privé** enregistre principalement les subventions versées par les services suivants :

- petite enfance (200 000 €, au titre de la participation de la Ville de Colmar pour l'extension de la Maison de la Famille) ;
- gestion du domaine public (118 646,59 € au titre de la participation de la Ville de Colmar pour l'achat d'un vélo) ;
- enseignement (79 389,46 € à destination principalement des édifices cultuels et 31 835,93 € au titre de la participation de la Ville de Colmar pour l'acquisition d'une tablette numérique) ;
- urbanisme (57 402,81 € pour les ravalements de façades, 16 387,68 € pour améliorer la présentation et l'aspect des vitrines des commerçants et 6 000 € pour l'aménagement intérieur de locaux commerciaux vacants).

3 Les immobilisations corporelles

Elles se détaillent comme suit :

Comptes	Intitulés	CA 2016
211	Terrains	173 270,00 €
212	Agencements et aménagements de terrains	810 573,66 €
213	Constructions	5 800 139,39 €
215	Installations, matériel et outillage techniques	5 731 434,28 €
216	Collections et oeuvres d'art	66 864,23 €
218	Autres immobilisations corporelles	1 588 878,55 €
Total		14 171 160,11 €

Terrains

Il s'agit principalement d'échanges de terrains aménagés, ainsi que des acquisitions de terrains nus au titre de réserves foncières et de terrains de voirie pour 173 270 €.

Agencements et aménagements de terrains

Ils se montent à **810 573,66 €**.

Les principales dépenses ont été réalisées par les services :

- espaces verts pour 340 106,81 € (achat et remplacement d'arbres, aménagements divers pour les aires de jeux, aménagement de canisites, etc...);
- sport pour 219 663,65 €, dont 50 186,80 € au titre de l'aménagement d'allées en enrobé à la Waldeslust ;
- voies publiques et réseaux pour 85 000,26 €, dont 56 665,61 € pour divers travaux d'aménagement d'espaces verts et 28 334,65 € pour le réaménagement de chemins ruraux ;
- enseignement pour 65 443,74 € portant sur l'aménagement des cours des écoles maternelles.

Constructions

Sous cette rubrique sont enregistrées les dépenses de rénovation pour l'Hôtel de Ville (288 262,04 €), pour les bâtiments scolaires (612 882,48 €), pour les équipements de cimetières (304 278,35 €), pour les autres bâtiments publics (2 571 614,52 €), pour les immeubles de rapport (378 967 €), pour les installations générales, agencements, aménagements de constructions (18 597,62 €) et les autres constructions (1 625 537,38 €).

Installations, matériel et outillage technique

Les réalisations s'établissent à **5 731 434,28** €. On y retrouve les dépenses pour les installations, les réseaux de voirie et autres réseaux pour 5 233 353,90 €, le matériel roulant, les autres matériels et outillages de voirie ainsi que les autres installations, matériel et outillage techniques pour 498 080,38 €.

Collections et œuvres d'art

Ce poste intègre les acquisitions d'œuvres et objets d'arts pour 41 910 € et les fonds anciens des bibliothèques et musées pour 24 954,23 €.

Autres immobilisations corporelles

D'un montant total de 1 588 878,55 €, les acquisitions de :

- matériel de transport (512 668,19 €);
- matériel de bureau et matériel informatique (488 882,33 €);
- mobilier (192 592,11 €);
- matériel divers (394 735,92 €).

4 Les opérations d'investissement individualisées

Il s'agit d'opérations qui, en raison de leur importance ou de leur caractère pluriannuel, sont retracées dans un chapitre spécifique.

Le tableau ci-après reprend les différentes opérations classées par ordre d'importance :

Comptes	Intitulés	CA 2016
OP.20081	UNTERLINDEN:MUSEE,OFFICE TOURISME,MONUMENTS HISTOR	3 682 417,22 €
OP.20151	AMENAGEMENT TRONCON EST DE LA ROCADE VERTE	2 193 749,97 €
OP.20121	MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE BATIMENTS COMMUNAUX	1 730 650,74 €
OP.20163	CONSTRUCTION PARKING GARE/BLEYLE	1 646 720,40 €
OP.20153	DOMINICAINS DE COLMAR	498 554,63 €
OP.20115	MONTAGNE VERTE: PLAN PAYSAGER	267 599,98 €
OP.20111	UNTERLINDEN: ESPACES EXTERIEURS	182 485,34 €
OP.20132	TRAVAUX DE VOIRIE AVENUE DE L'EUROPE	64 313,06 €
OP.20118	PLAN LOCAL D'URBANISME	49 515,92 €
OP.20102	RESTRUCTURATION DU CENTRE EUROPE	19 683,74 €
OP.20101	GRILLENBREIT: CONSTRUCTION D'UN GYMNASE	11 827,20 €
OP.20154	RENOUVELLEMENT URBAIN BEL'AIR-FLORIMONT	7 533,60 €
OP.20112	AMENAGEMENTS P/LOGEMENT NOMADES SEDENTARISES	7 216,36 €
OP.20131	ECO QUARTIER AMSTERDAM	6 332,76 €
OP.20113	SITE DE RESTAURATION SCOLAIRE LES P'TITS LOUPS	4 647,03 €
OP.20161	EQUIPEMENT COUVERT D'ATHLETISME	4 140,00 €
Total		10 377 387,95 €

2. Les opérations pour compte de tiers

Comptes	Intitulés	CA 2016
454120131	Mise en sécurité de l'immeuble sis 9 place des 6 Montagnes Noires	12 395,45€
454120161	Mise en sécurité de l'immeuble 10 rue des Tanneurs	990,00€
454120162	Mise en sécurité de l'immeuble 14 rue Turenne	1 110,00 €
454120163	Mise en sécurité de l'immeuble 4 rue du Triangle	1 200,00 €
458120161	Rue Michelet: Travaux eaux pluviales pour le compte de Colmar Agglomération	180 101,70 €
Total		195 797,15 €

Elles concernent les travaux exécutées dans le cadre d'un mandat pour le compte de tiers.

3. Les dépenses financières

Elles s'établissent à 9 485 766,50 € contre 6 946 641,10 € en 2015 et se décomposent comme suit :

Comptes	Intitulés	CA 2016
10223	Restitution sur T.L.E.	5 274,00€
10226	Taxe d'aménagement	2 370,00 €
103	Remboursement Prêt CDC - Préfinancement FCTVA	1 620 500,00 €
1345	Participations pour non réalisation d'aires de stationnement	99 599,76 €
1641	Emprunts en euros	6 499 723,63 €
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	666 666,67 €
165	Dépôts et cautionnements	52,93€
16818	Autres prêteurs	2 250,00 €
16878	Autres organismes et particuliers	15 778,49€
261	Titres de participation	500 000,00€
2761	Créances pour avances en garantie d'emprunt	8 551,02 €
2764	Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé	65 000,00 €
Total		9 485 766,50 €

Les lignes **restitution sur T.L.E**. et **taxe d'aménagement** comptabilisent les remboursements au titre de ces taxes.

Conformément à l'échéancier de paiement, le **compte 103** enregistre le remboursement à hauteur de 50 % du prêt à taux zéro de 3 241 000 € que la Ville de Colmar avait obtenu en octobre 2015, dans le cadre du dispositif de préfinancement du FCTVA qui avait vocation à relancer l'investissement public.

Le poste participations pour non-réalisation d'aires de stationnement retrace pour 99 599,76 € la restitution de la participation au redevable, en raison soit de l'annulation ou du transfert du permis de construire à un autre bénéficiaire.

Les lignes **emprunts en euros, opérations afférentes à l'emprunt et les autres prêteurs** comptabilisent le remboursement en capital de la dette pour un montant de **7 168 640,30 €** contre 6 872 623,01 € en 2015. Il est précisé que les **opérations afférentes à l'emprunt** comprennent plus spécifiquement le

Séance du Conseil Municipal du 26 juin 2017

remboursement en capital des emprunts revolving² et le poste **autres prêteurs** qui enregistre le remboursement en capital de la dette d'un prêt octroyé par la Caisse d'Allocations Familiales. La **dette nette** (hors dette récupérable et hors Hôtel de Police) s'établit ainsi au **31 décembre 2016** à **918 €** par habitant (la moyenne de la strate des communes de 50 000 à 100 000 habitants appartenant à un

Les **dépôts et cautionnements** enregistrent le remboursement de cautions dans le cadre des locations d'immeubles communaux.

Le poste autres organismes et particuliers retrace le versement de rentes viagères.

Les **créances** touchent à des opérations qui devront se dénouer à terme.

III. EXCEDENT GLOBAL

L'excédent global du budget principal se présente comme suit :

groupement fiscalisé en 2014 était de 1 486 € par habitant).

Excédent de clôture	9 131 815,38 €
 restes à réaliser en investissement (recettes – dépenses) 	- 1 414 000,00 €
• résultat de clôture d'investissement (résultat 2016 et report de résultat 2015)	- 4 792 837,77 €
 résultat de clôture de fonctionnement 	15 338 653,15 €

Ce résultat de clôture a été pris à hauteur de 8 000 000 € lors de l'établissement du budget primitif 2017. Les 1 131 815,38 € d'écart seront intégrés lors de la prochaine décision modificative.

² Les **emprunts revolving** sont des emprunts renouvelables mis à notre disposition par les établissements de crédit, qui permettent de concilier la gestion de la dette et les flux de trésorerie. Cette formule associe un emprunt long terme de type multi-index et l'ouverture de droits de tirages comparables à une ligne de trésorerie.

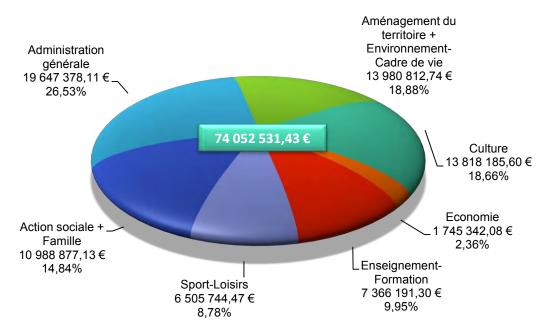
IV. CONSOLIDATION PAR ACTIVITE

Il est intéressant de présenter le budget de la Ville en dépenses réelles (hors remboursement emprunts) par activités ou fonctions.

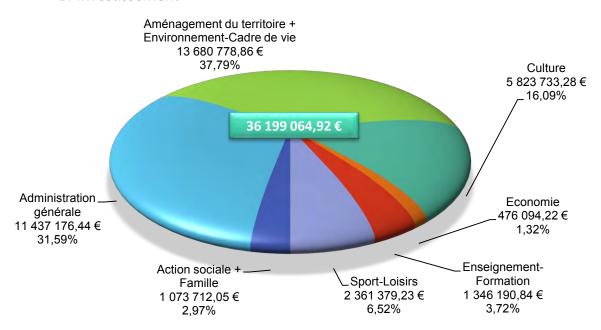
Les graphiques ci-après en présentent la répartition réelle entre :

- > Fonctionnement
- > Investissement
- > Fonctionnement + Investissement.

A. Fonctionnement



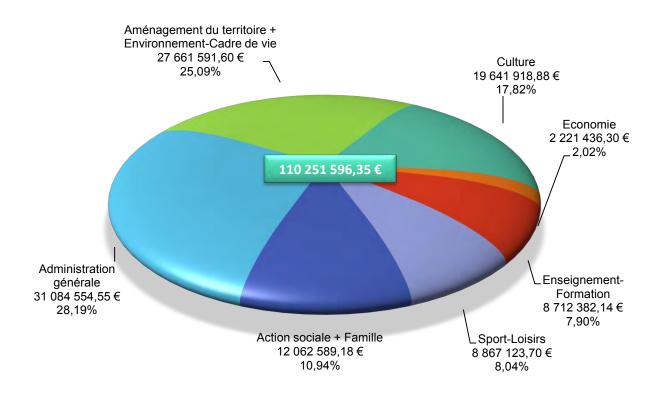
B. Investissement



C. Fonctionnement + Investissement

DEPENSES REELLES (hors gestion active de la dette et hors résultat)

Intitulés	Fonctionnement	Investissement	Total
Action sociale + Famille	10 988 877,13 €	1 073 712,05 €	12 062 589,18€
Administration générale	19 647 378,11 €	11 437 176,44 €	31 084 554,55 €
Aménagement du territoire + Environnement-Cadre de vie	13 980 812,74 €	13 680 778,86 €	27 661 591,60 €
Culture	13 818 185,60 €	5 823 733,28 €	19 641 918,88€
Economie	1 745 342,08€	476 094,22 €	2 221 436,30€
Enseignement-Formation	7 366 191,30€	1 346 190,84 €	8 712 382,14 €
Sport-Loisirs	6 505 744,47 €	2 361 379,23 €	8 867 123,70€
Sous-total dépenses réelles	74 052 531,43 €	36 199 064,92 €	110 251 596,35 €
Résultat d'investissement reporté		1 247 241,00 €	1 247 241,00€
Total dépenses réelles	74 052 531,43 €	37 446 305,92 €	111 498 837,35 €



LE BUDGET ANNEXE DU FESTIVAL DU FILM

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A. Les recettes de fonctionnement

Elles s'établissent à 163 500 € contre 177 550 € en 2015.

Les recettes de fonctionnement sont composées :

√ des subventions de collectivités locales et des participations	
de partenaires extérieurs	150 000,00 €
✓ du résultat de fonctionnement 2015 reporté	13 500,00 €

B. Les dépenses de fonctionnement

Elles s'élèvent à 115 700 € contre 164 050 € en 2015.

Elles comprennent:

Les charges à caractère général	112 912,27 €
Elles représentent 97,59 % des dépenses du Festival du Film. Elles se ventilent de la manière suivante :	
√ les achats et variations de stocks (autres matières et fournitures)	601,68€
√ les services extérieurs (locations mobilières + documentation)	17 192,41 €
√ les autres services extérieurs (prestations de services, personnel	
affecté par la Ville, publicité, frais de transport et réceptions)	95 118,18 €
② Les charges de personnel	2 787,73 €

II. RESULTAT

Le Compte Administratif 2016 du budget annexe Festival du Film affiche un **excédent global de** 47 800 €.

26 646,60 €

LE BUDGET ANNEXE DU FESTIVAL DE JAZZ

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A. Les recettes de fonctionnement

Elles s'établissent à 127 321,75 € contre 89 477,91 € en 2015.

Les recettes de fonctionnement sont composées :

The state of the s	
√ du produit des entrées du Festival	38 101,75 €
dont 25 367,67 € au titre d'une opération de régularisation de TVA	
√ des subventions de collectivités locales et des participations	
de partenaires extérieurs	69 700,00 €
✓ de produits exceptionnels	3 060,00 €
√ du résultat de fonctionnement 2015 reporté	16 460,00 €

B. Les dépenses de fonctionnement

Elles s'élèvent à 115 221,75 € contre 73 017,91 € en 2015. Elles comprennent :

les charges à caractère général	74 608,87 €
Elles sont réparties de la manière suivante :	
√ les achats et variations de stocks (autres matières et fournitures)	159,18 €
✓ les services extérieurs (locations mobilières)	12 956,34 €
√ les autres services extérieurs (prestations de services, publicité,	
réceptions)	56 048,78 €
✓ les impôts et taxes	5 444,57 €
9 les charges de personnel	13 966,28 €

③ les charges exceptionnellesdont 26 646,60 € au titre d'une opération de régularisation de TVA (cf recettes)

II. RESULTAT

Le Compte Administratif 2016 du budget annexe Festival de Jazz dégage un **excédent global** de 12 100 €.

LE BUDGET ANNEXE SALON DU LIVRE – ESPACE MALRAUX

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A. Les recettes de fonctionnement

Elles s'élèvent à 387 326,67 € contre 304 972,02 € en 2015 et se ventilent comme suit :

\checkmark	les produits des services et du domaine	4 626,00 €
	Il s'agit de la participation aux frais d'accueil des auteurs versée par les	
	établissements scolaires, ainsi que la vente de tee-shirt, sacs, sous-mains,	
	blocs-notes	
\checkmark	les droits de place	45 980,00 €
	Il s'agit des droits de place versés par les participants pour l'installation	
	de leur stand	
\checkmark	les subventions de l'Etat, des collectivités territoriales et des participations	
	de partenaires extérieurs	297 950,00 €
✓	la reprise de l'excédent de fonctionnement 2015 reporté	38 770.67 €

B. Les dépenses de fonctionnement

Elles s'élèvent à 331 446,67 € contre 266 077,02 € en 2015 et se ventilent comme suit :

les charges à caractère général	318 677,18 €
Elles sont réparties de la manière suivante :	
√ les achats, électricité et variation de stocks	8 588,13€
√ les services extérieurs (locations mobilières et immobilières, entretien)	146 669,90 €
✓ les autres services extérieurs (publicité, imprimés, réceptions)	161 152,35 €
✓ les impôts et taxes	2 266,80 €
2 les charges de personnel	11 569,49 €
Il s'agit des cachets versés aux artistes et auteurs ainsi que les cotisations socia s'y rattachant	lles
⑤ les charges exceptionnelles	1 200,00 €
Elles concernent les prix décernés lors du Salon du Livre.	,

C. Le résultat de fonctionnement

La section de fonctionnement se solde ainsi par un excédent de clôture de 55 880 €.

Séance du Conseil Municipal du 26 juin 2017

II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A. Les recettes d'investissement

Elles s'élèvent à 170,79 € contre 995,34 € en 2015. Elles correspondent à l'affectation de résultat 2015 à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement pour 124,33 € et au FCTVA pour 46,46 €.

B. Les dépenses d'investissement

Elles s'élèvent à 124,33 € contre 1 119,67 € en 2015. Elles correspondent en 2016 à la reprise du déficit d'investissement reporté.

Globalement, la section d'investissement dégage donc un excédent de clôture de 46,46 €.

III. RESULTAT

Le Compte Administratif 2016 du Budget Annexe Salon du Livre – Espace Malraux dégage un excédent global de 55 926,46 €.

VOTE DE L'ASSEMBLEE

En application de l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), le Maire ayant quitté la séance ne participe pas au vote, le Conseil Municipal est placé sous la présidence de M. HEMEDINGER élu par le Conseil Municipal.

Sur la base des exposés présentés en Commission des Finances et en Commissions Réunies le 19 juin 2017 et dans la présente séance du Conseil Municipal, il est demandé à l'assemblée de bien vouloir voter le rapport portant sur l'adoption du Compte Administratif 2016 de la Ville de Colmar.

LE CONSEIL

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances élargie du 19 juin 2017,

Après avoir délibéré

APPROUVE

l'ensemble de la comptabilité administrative soumise à son examen,

CONSTATE

aussi bien pour la comptabilité principale que pour les comptabilités annexes du Festival du Film, du Festival de Jazz et du Salon du Livre et Espace Malraux, les identités de valeurs, avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

ARRETE

les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous et déclare toutes les opérations de l'exercice 2016 définitivement closes et les crédits annulés,

BUDGET PRINCIPAL

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
LIBELLES	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	ou déficit	ou excédent	ou déficit	ou excédent	ou déficit	où excédent
Résultats reportés	1 247 241,00€			6 887 256,49€	1 247 241,00€	6 887 256,49€
Résultat affecté (1068)		4387241,00€				4 387 241,00 €
Opérations de l'exercice	38 458 103,08€	30 525 265,31€	89 884 023,21 €	98 335 419,87€	128 342 126,29€	128 860 685,18 €
TOTAUX	39 705 344,08 €	34 912 506,31 €	89 884 023,21 €	105 222 676,36 €	129 589 367,29 €	140 135 182,67 €
Résultats de clôture	4792837,77€			15 338 653,15 €		10 545 815,38€
Restes à réaliser	4 291 000,00€	2877000,00€			4 291 000,00 €	2 877 000,00 €
TOTAUX CUMULES	9 083 837,77 €	2 877 000,00 €	ii	15 338 653,15 €	4 291 000,00 €	13 422 815,38 €
RESULTATS DEFINITIFS	6 206 837,77 €	1	ir	15 338 653,15 €	1	9 131 815,38€



Séance du Conseil Municipal du 26 juin 2017

BUDGET ANNEXE FESTIVAL DU FILM

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés				13 500,00 €		13 500,00€
Résultat affecté (1068)						
Opérations de l'exercice	:+:	r	115 700,00€	150 000,00€	115 700,00€	150 000,00 €
TOTAUX			115 700,00 €	163 500,00€	115 700,00€	163 500,00 €
Résultats de clôture				47 800,00€		47 800,00 €
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES				47 800,00 €	ot	47 800,00 €
RESULTATS DEFINITIFS				47 800,00 €	9	47 800,00 €

BUDGET ANNEXE FESTIVAL DE JAZZ

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
LIBELLES	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés				16 460,00€		16 460,00 €
Résultat affecté (1068)		*				
Opérations de l'exercice		14	115 221,75€	110 861,75 €	115 221,75 €	110 861,75 €
TOTAUX		Ė	115 221,75 €	127 321,75 €	115 221,75€	127 321,75 €
Résultats de clôture				12 100,00 €		12 100,00€
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES		1		12 100,00 €	6 7 7	12 100,00 €
RESULTATS DEFINITIFS				12 100,00 €		12 100,00 €

BUDGET ANNEXE SALON DU LIVRE - ESPACE MALRAUX

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSÉMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	124,33€			38 770,67 €	124,33€	38 770,67 €
Résultat affecté (1068)		124,33€				124,33 €
Opérations de l'exercice		46,46€	331 446,67€	348 556,00€	331 446,67 €	348 602,46 €
TOTAUX	124,33€	170,79€	331 446,67 €	387 326,67€	331 571,00€	387 497,46 €
Résultats de clôture Restes à réaliser		46,46€		55 880,00 €		55 926,46€
TOTAUX CUMULES	į	46,46€	1	55 880,00€	()	55 926,46 €
RESULTATS DEFINITIFS		46,46€	8	55 880,00 €	·	55 926,46 €

DONNE

RECUALA PRÉFECTURE
Décharge au Maire pour sa gestion de l'exercice 2016 conformément à l'article 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour ampliation conforme

30 JUIN 2017

Le Maire,

Colmar, le 2 9 JUIN 2017



ADOPTÉ